

## L'AVANTAGE FISCAL

MONTANT DE L'AIDE FISCALE		
Régime applicable	Plafond maximal des dépenses*	Aide fiscale de 50% par an et par foyer fiscal
<b>Régime général</b>	12 000 €	6 000 €

PRESTATIONS OUVRANT DROIT A UNE AIDE FISCALE LIMITEE		
Activités	Plafond maximal des dépenses	Aide fiscale de 50% par an et par foyer fiscal
<b>Prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains » (prestation unitaire inférieur à 2 h)</b>	500 €	250 €
<b>Petits travaux de jardinage</b>	5 000 €	1 500 €

### REDUCTION OU CREDIT D'IMPOT

Si vous êtes domicilié fiscalement en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt pour vos dépenses liées à l'emploi d'un salarié à votre domicile.

#### Conditions à remplir

##### Localisation de l'emploi :

L'emploi doit être exercé en France :

- Soit dans votre résidence, principale ou secondaire
- Soit dans la résidence d'un ascendant. Dans ce cas, l'ascendant doit remplir les conditions d'obtention de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

##### Nature de l'emploi :

Le service doit être rendu de la manière suivante :

- Par un salarié dont vous êtes l'employeur direct
- Ou par une association(...) déclarée

##### Activités concernées:

Les services ouvrant droit à l'avantage fiscal sont les services rendus à domicile pour répondre à vos besoins courants : garde d'enfants, assistance aux personnes âgées ou handicapées, entretien de la maison et travaux ménagers, petits travaux de jardinage, prestations de petit bricolage, prestations d'assistance informatique et internet...

### Justificatif

Joindre à sa déclaration de revenus l'attestation établie par l'URSSAF, s'il s'agit d'un emploi direct, ou par l'organisme agréé (association ou entreprise)

\* exclure les aides du montant des dépenses déclarées (APA, PAJE, aides financières des employeurs pour CESU préfinancé ou autres, etc...)

**Pour voir l'intégralité du texte se référer au Code général des impôts Art. 199 sexdecies**